Commission nationale de la certification professionnelle

Entretien à caractère préventif sur des systèmes hydrauliques

CATEGORIE: C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification:

Transverse:

■ Le titulaire de la certification professionnelle est amené à exercer dans les domaines des automatismes, de l'hydraulique et de la pneumatique. La certification est utilisée dans tout type d'entreprises industrielles dans des domaines tels que la métallurgie et la plasturgie sur des applications stationnaires ou mobiles : la machine-outil, la production par usinages ou transformations de toutes sortes, construction mécanique, machines agricoles, engins de manutention et de TP. Ces entreprises peuvent également être des fabricants, distributeurs et utilisateurs des machines citées ci-dessus. Autres applications : treuils de pêche, treuils marin, de télésièges et de manèges, ...

La certification concerne particulièrement les opérateurs de maintenance, les mécaniciens et les hydrauliciens qui souhaitent compléter leur champ d'intervention.

Code(s) NAF: 33.12Z, 28.92Z, 28.91Z, 28.30Z,

28.12Z

Code(s) NSF: 251, 223, 200

Code(s) ROME: 11603, 11310, 11304, H1101

Formacode: -

Date de création de la certification : 23/02/2017

Mots clés: SYSTEMES HYDRAULIQUES, PREVENTION,

ENTRETIEN , HYDRAULIQUE

Identification

Identifiant: 2762 Version du : 08/04/2017

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation:

Formalisé:

- Courrier de soutien du Syndicat des Industriels de la Mécatronique "ARTEMA"
- Extrait de décision de la CPNEFP de la Métallurgie

Non formalisé:

Lettres de soutien d'entreprises de la métallurgie: **HYDRAULIQUE GENERALE** INDUSTRIE, ARMORHYD HYDRAULIQUE SERVICE, **HUCHEZ, HYDRAU M.E.L.**

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

La certification a pour objectif d'attester des compétences d'un individu à assurer l'entretien à caractère préventif sur des systèmes hydrauliques.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

Descriptif général des compétences constituant la certification

Commission nationale de la certification professionnelle

Préparer l'entretien de systèmes hydrauliques :

- Détecter les risques hydrauliques liés à l'intervention (lors de connexions et déconnexions d'équipements, vidanges ou remplissages de réservoir...)
- Prélever un échantillon de fluide
- Repérer les altérations du fluide

Public visé par la certification

Tous publics

Réaliser l'entretien de systèmes hydrauliques :

- Mettre en œuvre les méthodologies de maintenance de premier niveau (TPM, 5S, utilisation des 5 sens...)
- Effectuer des opérations d'entretien (changement de filtres, changement d'élément de liaison, vidange, appoint d'huile...)
- Rédiger un rapport d'intervention

Modalités générales

La certification peut être obtenue à l'issue d'une action de formation courte (3 à 5 jours).

La formation peut être suivie en continu ou en alternance.

Des mises en situation en entreprise peuvent être réalisées au cours de la formation selon les besoins (équipements industriels, ...).

Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

La certification atteste des compétences d'un individu sur le domaine spécifique de l'entretien à caractère préventif de systèmes hydrauliques, lesquelles sont fortement demandées par les entreprises.

La certification permet par exemple aux opérateurs de maintenance, aux mécaniciens et aux hydrauliciens de compléter leur champ d'intervention.

L'application de la certification dans tout type d'entreprise facilite l'employabilité et la mobilité du titulaire.

Pour l'entité utilisatrice

La certification constitue la garantie pour les entités utilisatrices de disposer d'un personnel qualifié sur l'entretien des systèmes hydrauliques en vue d'assurer la qualité et la sécurité des opérations réalisées sur leurs installations.

Elle permet également aux entités utilisatrices de valoriser les compétences de leurs salariés sur le marché.

Evaluation / certification

Pré-requis

Aucun

Compétences évaluées

L'ensemble des compétences doit être évalué :

Centre(s) de passage/certification

 Organismes habilités par les UIMM territoriales

Préparer l'entretien de systèmes hydrauliques :

Commission nationale de la certification professionnelle

- Détecter les risques hydrauliques liés à l'intervention (lors de connexions et déconnexions d'équipements, vidanges ou remplissages de réservoir...)
- Prélever un échantillon de fluide
- Repérer les altérations du fluide

Réaliser l'entretien de systèmes hydrauliques :

- Mettre en œuvre les méthodologies de maintenance de premier niveau (TPM, 5S, utilisation des 5 sens...)
- Effectuer des opérations d'entretien (changement de filtres, changement d'élément de liaison, vidange, appoint d'huile...)
- Rédiger un rapport d'intervention

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Aucun

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non Matérialisation officielle de la certification : Certificat de Compétences Professionnelles de la Métallurgie (CCPM) délivré par la CPNEFP de la Métallurgie

Plus d'informations

Statistiques

Les besoins estimés sur cette certification professionnelle sont réguliers et de l'ordre d'environ 100 personnes / an sur le territoire national.

Autres sources d'information

http://www.cqpm.fr/